

PROPOS INTRODUCTIFS AVANT DE PASSER A L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AG

Chères et Chers représentants des communes membres,

Mesdames et Messieurs,

C'est au nom de votre Bureau de coordination, que j'ai le très grand plaisir de vous saluer et d'ouvrir notre dernière assemblée générale ordinaire de cette législature. En choisissant Aquatis, nous faisons aussi un clin d'œil à cette infrastructure qui relie, avec escales certes, mais en direct, nos bureaux d'Ouchy, dans lesquelles nous nous sentons comme des poissons dans l'eau 😊

Une fois n'est pas coutume, les personnalités à citer « hors sérail » des communes, se résume à notre réviseur, Monsieur Laurent Borgeaud ici salué. Quant à la liste des excusés, elle se compose de M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, ainsi que des municipalités de Lutry, Pully, Servion et Renens. Cette dernière a donné procuration à Prilly pour la représenter. Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir comme il se doit cet automne toutes les personnes que nous n'avons pas eu la possibilité d'inviter, les places disponibles nous ayant été attribuées au compte-goutte, instructions « COVID » oblige 😊

Notre secrétariat vous a fait parvenir la documentation relative à cette séance, sous format électronique et par courrier, dans les délais statutaires. Notre assemblée générale peut dès lors valablement délibérer.

Avant de soumettre à votre approbation l'ordre du jour, deux personnes fonctionnant en tant que scrutateurs doivent être désignées. Il s'agit de MM. Hildbrand et Pidoux, Municipaux à la Ville de Lausanne.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée générale est donc officiellement ouverte, et adoptez-vous l'ordre du jour, tel qu'établi ?

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 octobre 2020, votes par correspondance. Je demande à l'assemblée si elle approuve ce procès-verbal.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chères et Chers,

Au travers de notre rapport d'activités sur l'année écoulée, nous nous sommes efforcés de vous informer de la manière la plus factuelle sur nos travaux en cours. Notre Secrétaire générale, Madame Alessia Radaelli, nous fera tout à l'heure une « brève » sur la situation actuelle de Lausanne Région ; qu'elle en soit ici déjà remerciée.

J'ai hésité à vous faire un zoom sur les cinq années écoulées, mais en consultant mes notes, force est de constater que tout ce qui méritait d'être dit l'a été et déjà écrit. J'y ai donc renoncé, aussi pour une raison plus égoïste : je ne veux pas brûler aujourd'hui mes dernières cartouches nécessaires à l'établissement de mon ultime message, prévu le 13 octobre prochain. Ce sera donc pour la prochaine assemblée générale, qui devrait se tenir à Belmont.

Par contre, il me tient très à cœur de réitérer ici mes sincères remerciements, ainsi que ceux du Bureau de coordination, pour l'engagement sans faille des déléguées et des délégués, que vous avez nommés dans nos différentes Commissions. Leurs travaux n'ont pas été facilités par leurs rencontres via les vidéo-conférences, bien utiles pour traiter des objets statutaires lambda, mais oh combien frustrants en matière d'échanges humains directs.

Les rencontres sur le mode virtuel gomme trop souvent les nuances, celles indispensables pour se forger une saine opinion. Aujourd'hui, j'ose affirmer que nous y sommes parvenus, mais la tâche fut rude pour nombre d'entre nous. « Chapeau bas » aussi à l'équipe de Lausanne Région qui n'a pas ménagé ses efforts pour faciliter nos travaux.

C'est donc tout naturellement que je conclus ce bref message par un très grand merci, à vous, nos communes membres, et au Bureau de coordination pour son soutien à votre serviteur. Merci Alessia, Anne-Laure, Fabienne, Séverine, Silva et David ; votre engagement en faveur de notre association permet de porter haut deux de nos slogans :

Nous ne pouvons pas contraindre ; nous sommes donc fiers de convaincre

Grâce à nos membres, notre Région est plus qu'une idée

L'assemblée de ce jour, une fois la partie statutaire traitée, sera suivie d'un moment de convivialité, celle de laquelle nous sommes privés depuis très, je dirais même depuis trop longtemps. Et je vous salue nombreuses et nombreux à vivre vos derniers jours de membres d'une municipalité, pour qui aujourd'hui représente l'ultime rencontre vous permettant de prendre congé « es fonction » de vos pairs. C'est donc bien vous que nous avons en ligne de mire pour cette rencontre. Il y a aussi parmi nous une Municipalité « de demain » presque incorporée. Bravo au syndic de Bretigny, Markus Mooser, pour cette initiative originale.

Merci pour votre attention.

Belmont, le 19 juin 2021

Gustave Muheim